

## Bulletin municipal de juillet 2021

Dans ce bulletin ( [Bulletin municipal juillet 2021](#) ), un compte-rendu succinct de la consultation sur le PLU ouverte aux corbésiens durant 5 semaines nous inspire les commentaires suivants :

11 personnes se sont déplacées dont une bonne partie d'entre nous. C'est peu, très peu !

3 ont émis des demandes d'aménagement sur le zonage et le règlement, et 3 des suggestions intéressantes (sur certaines zones) appelant exploration avec le concours d'un bureau d'études. 5 se sont donc déplacées pour rien qui vaille la peine. Merci pour eux !

On remarquera que tout ceci reste extrêmement allusif et qu'en termes d'informations c'est plutôt frustrant. Quelles sont donc les pistes qui se dégagent de cette consultation ? Cela restera un secret partagé par certains élus. Quel paradoxe que ce type de « consultation » dont on ressort avec autant de questions qu'avant, sinon plus ! Encore un exemple de l'effet pernicieux de consultations individuelles qui évite de mettre les problèmes sur la place publique (l'Agora chère aux grecs antiques).

On remarquera aussi que 3 habitants qui font des « suggestions intéressantes et positives », ont une force d'entraînement supérieure à 61 citoyens (sur 147 habitants) qui font eux aussi des suggestions intéressantes et positives. En effet ces trois propositions seront mises à l'étude, alors que les doléances des 61 sont mises au panier.

De là à penser qu'une consultation n'a de vertu que si elle conforte les intentions de ceux qui l'organisent, il n'y a qu'un pas.

Pour ceux qui ont participé à ces consultations, on peut retenir que les objectifs implicites de la municipalité, tels qu'ils ont transparaissent au cours des échanges, sont :

Accroître la constructibilité pour augmenter la population sous le prétexte d'attirer des jeunes afin de rééquilibrer un profil démographique vieillissant.

Assouplir le règlement du PLU qui serait trop contraignant (???)

Quand seront débattues les conséquences sur la gestion de l'eau, la circulation automobile, l'équilibre environnemental, la préservation du caractère architectural.. ?

Comme d'habitude, aurons-nous droit, au maximum, à une présentation des décisions une fois qu'elles auront été prises ?

C'est ce type de gestion municipale que l'on habille de légitimité démocratique ; l'onction des élections vaut licence pour prendre des décisions importantes pour notre territoire sans jamais justifier de rien.

On a été élus, circulez, il n'y a plus rien à voir ni à discuter !